

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 21 décembre de l'An Deux Mille Vingt Trois à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 15 décembre 2023, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 25

Christian GRIJOL, Marie-Pierre BARIOU, Sébastien THOMAS, François GUET, Patrick TANGUY, Marc RAHER, Henri SAVINA, Katell CHANTREAU, Ronan KERVAREC, Marie-Thérèse HERNANDEZ, Jocelyne POITEVIN, Dominique BOUCHERON, Dominique TILLIER, Christine TANGUY, Bernard JAFFRY, Isabelle CLEMENT, Bertrand POULMARCH, André GUILLEMOT, Philippe LE MOIGNE, Christelle DREANO, Ollivier DELBOT.

Pouvoirs : Isabelle STEFANUTTI, pouvoirs à Christian GRIJOL
Françoise LAOUENAN-LE LEC, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN
Philippe AUDURIER, pouvoirs à Marc RAHER
Florence CROM, pouvoirs à Ollivier DELBOT

Secrétaire de séance : Marie-Pierre BARIOU

Délibération N° DE 138-2023

Objet : Fixation des tarifs des prestations du service Eau et assainissement – Année 2024

Rapporteur : Henri SAVINA

Vu les tarifs annexés ;

Afin de tenir compte du contexte inflationniste qui, par référence à l'indice INSEE au 31 octobre 2023, fait état d'une augmentation des prix à la consommation de 4 % sur un an, il est proposé de procéder à une augmentation de 4 % de l'ensemble des tarifs des prestations du service Eau et assainissement.

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation du SPIC en date du 27 novembre 2023,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 11 décembre 2023,

Il est proposé au Conseil communautaire :

- de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2024, les tarifs de prestations du service Eau et assainissement, tels que présentés en annexe.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 21 décembre 2023.

**La Présidente,
Jocelyne POITEVIN**

